



Edité le : 08/02/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

BATIMENT ATOME
2 RUE MICHELET
BP 60249
30105 ALES Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-13702	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2502-24952-1		
Doc Adm Client :	25D000034	N° Prélèvement :	00183684
N° Analyse :	00185134		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	COMMERCES-PARTICULIERS-ECOLE	Code PSV :	0000001300
Localisation exacte :	Mairie		
Dept et commune :	30 BRANOUX-LES-TAILLADES		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2203712000	Y :	3,9898925000
UGE :	2483 - ALES AGGLOMÉRATION - REAAL		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	REAAL	Motif du prélèvement :	CS
	ALÈS AGGLOMÉRATION, BÂTIMENT ATOME, 2 RUE MICHELET, BP 1 59 30105 ALES Cédex		
Nom de l'installation :	LA GRAND COMBE BRANOUX LES SALLES	Type :	UDI
		Code :	000782
Prélèvement :	Prélevé le 05/02/2025 à 09h58 Réception au laboratoire le 05/02/2025 à 17h02 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / EL HALLAK Salim - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 05/02/2025 à 17h02

.../...

Édité le : 08/02/2025

Identification échantillon : LSE2502-24952-1

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

Doc Adm Client : 25D000034

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	11D1@	9.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.34	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.37	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0 #
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1	0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative			
Turbidité	11D1@	1.4	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	100	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
Cations							
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Métaux							
Arsenic total	11ASTOT	< 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10 #
Fer total	11FETOT	96	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	200 #
Plomb total	11PBTOT	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10 #
Antimoine total	11SBTOT	5	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10 #

Edité le : 08/02/2025

Identification échantillon : LSE2502-24952-1

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

11D1@	ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)
11FETOT	FER TOTAL (ARS11-2020)
11ASTOT	ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)
11BSIR	ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)
11SBTOT	ANTIMOINE TOTAL (ARS11-2020)
11PBTOT	PLOMB TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

